

L'A.B.I.

L'autre bulle initiale, n°5, déc. 2016

Proverbe:

Pescaire de linha, caçaire de cardelina, non crompteron jamais terra ni vinha.

Un pêcheur à la ligne et un chasseur de chardonneret n'ont jamais acheté terre ou vigne.

Le mot du Maire

Après un hiver et un printemps relativement doux et déficitaire en précipitations, l'étouffante chaleur du mois d'août a eu raison de notre Lauquet qui ne coule plus.

A la suite de l'arrêté préfectoral et en accord avec la Lyonnaise des Eaux l'arrêté municipal est plus strict, l'économie d'eau est obligatoire avec les mesures qui en découlent : interdiction de puiser dans le Lauquet et le béal, restreindre l'utilisation de l'eau potable au maximum.

Je tiens à remercier la quasi-totalité de la population, en particulier la cave coopérative et les vignerons gros consommateurs d'eau pendant la période des vendanges, qui par leur civisme et leur prise de conscience, ont permis d'éviter un ravitaillement en eau potable par les pompiers qui aurait été de plus facturé à la commune.

Le branchement sur l'eau de la Montagne Noire et L'Hers au 1er janvier 2017 arrive à point nommé, il sécurise l'alimentation en eau potable du village et permettra ainsi de préserver le débit du Lauquet en redonnant ces milliers de mètres cubes indispensables pour préserver l'écosystème de la faune et de la flore. Il faut toujours avoir à l'idée que l'eau est un bien rare et précieux, un élément indispensable à la vie et nous devons la préserver par une attitude citoyenne.

Je ne peux conclure ce mot sans avoir une pensée émue pour les décès prématurés qui ont marqué cette fin d'année notre village et notre communauté. Tout d'abord Béatrice Albertus après une longue maladie, très impliquée dans le milieu associatif, puis M. Adrian venu profiter de sa retraite dans le Sud et tout dernièrement Jean-Pierre Limouzy, mari de notre secrétaire. A ces familles si cruellement éprouvées nous renouvelons notre soutien et notre compassion.

Je vous donne rendez-vous avec l'ensemble du conseil municipal à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 7 janvier 2017 à 18h30 au foyer municipal. Bonnes fêtes de fin d'année dans vos familles.

Jean-Louis Carbonnel

Les projets en cours

Le Conseil Départemental a lancé plusieurs chantiers dans le cadre de l'acte 2 du Pays Cathare : médiation, signature, boutiques .

L'abbaye est un des 19 sites du département de l'Aude qui bénéficie de ce programme qui concerne aussi l'ensemble du village. Le chantier Signature nous permet de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage qui devrait améliorer la qualité des rénovations à entreprendre tout en facilitant leur financement.

La médiation, outre le renforcement du réseau des sites (châteaux et abbayes) doit permettre d'enrichir les visites tout en augmentant la notoriété des monuments ainsi que leur fréquentation.

Le chantier Boutiques vise à augmenter leur chiffre d'affaires et , surtout leurs marges, sans entrer en concurrence avec le secteur privé mais plutôt en travaillant en synergie avec celui-ci.

Le festival de la vallée du Cougaing qui nous a permis de profiter d'un concert des «jeunes virtuoses» en juillet reviendra en 2017 et changera peut-être de nom.

(<http://youngvirtuosifestival.com/fr/yvf-2016-2/>).

Total festum les 24 et 25 juin 2017 : fallait-il, en ces temps difficiles, continuer ou pas ? Cet événement financé et soutenu par le Conseil Régional et la Communauté de communes de Limoux contribue à perpétuer les traditions et la culture occitanes. On présente , avec Ladern sur Lauquet, un dossier auprès du CR et on souhaite, si on réussit, pouvoir mobiliser autour de cet événement.

Le salon des vins bio s'enracine à Saint-Hilaire. Des pistes existent pour en faire un événement majeur : travailler avec les hébergeurs, les randonneurs, renforcer et pérenniser les partenariats.

La restitution de l'étude documentaire

Le 29 novembre le cabinet Patrimoines d'Avenir a restitué l'étude historique que nous lui avons confiée. Cette démarche participe d'une volonté de promotion touristique de sites Pays Cathare et de l'abbaye en particulier. Elle va permettre d'enrichir les visites, de faire connaître les trésors de l'abbaye tels que l'œuvre du maître de Cabestany, unique en Europe, les plafonds peints.... (sans parler des objets liturgiques qu'on n'a pas aujourd'hui les moyens de protéger). Mieux parler d'hier pour que l'abbaye rayonne davantage demain en synergie avec la population et l'économie locales.

Ce travail consultable en mairie devrait aussi nous permettre de revivifier la mémoire du village grâce aux nombreuses pistes documentaires relatives au 19 et 20ème siècles à Saint-Hilaire.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de la Commune sont invitées à se présenter en Mairie aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat. Un justificatif d'identité et un justificatif de domicile devront être présentés.

La date limite d'inscription est le 31 Décembre 2016. Une permanence destinée à l'enregistrement des dernières demandes aura lieu en Mairie de SAINT-HILAIRE le 31 Décembre 2016 de 10 heures à 12 heures

Réhabilitation du réservoir bas service

Les travaux débuteront début 2017 et nécessiteront une intervention supplémentaire sur la partie extérieure. Des aménagements sont nécessaires pour le raccordement au syndicat des eaux de la Montagne Noire et l'inter-connexion des deux réservoirs.

Ce chantier est subventionné à hauteur de 50 % à la fois par l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de l'Aude.

Travaux au stade

Vestiaires : Pose d'une grille de fermeture. Réhabilitation des sanitaires.

Amélioration de l'éclairage du terrain (dans un 2ème temps).

Cette opération d'un coût de 15 190 € HTVA est subventionnée par le Département.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le programme de réhabilitation de l'éclairage public comporte la rénovation des armoires qui seront équipées d'horloges astronomiques (qui permet les coupures nocturnes qui devraient faire l'objet d'une consultation publique : les économies annuelles attendues sont de l'ordre de 8000€), ainsi que la rénovation de l'éclairage public de l'impassé du Breil.

Cette opération d'un coût de 12 027 € HTVA est subventionnée par le SYADEN.

Le site de la mairie (www.saint-hilaire-aude.fr) est ouvert à tous, vous pouvez y contribuer; transmettre vos articles à la mairie. Pour mieux communiquer vous pouvez donner votre mail à la mairie : mairie.saint-hilaire@wanadoo.fr

Les travaux à l'école

Après les vacances de Toussaint, les enfants de l'école ont pu apprécier les changements : La cantine est à ce jour insonorisée et les toilettes extérieures ont été rénovées et isolées, l'ancienne perception, consacrée au périscolaire, a été isolée du couloir. Sécurisation des accès par pose de rampes métalliques. Isolation d'une partie des combles. Remplacement de la structure de l'aire de jeux

Cette série de travaux vient compléter ceux réalisés pendant les grandes vacances (travaux de peinture, séparation des toilettes des maternelles).

Le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place de nouveaux outils, en particulier, l'environnement numérique de travail (E.N.T). A cette fin les classes ont été équipées de treize nouveaux ordinateurs.

Le prochain chantier, et non des moindres, concernera la mise en place de la nouvelle chaudière à granulés bois. Cette opération d'un coût de 75 620 € HTVA est subventionnée par le F.S.I.L, la Région (pour la chaudière) et le Département de l'Aude

Taxes foncières : C'est pas nous !

Beaucoup de nos concitoyens ont eu la désagréable surprise de voir cette année leurs taxes augmenter. Contrairement à ce qui a été dit, la commune n'a pas de responsabilité dans cette hausse d'impôt : **les taux communaux d'imposition sont restés identiques à ceux de l'an passé.**

Les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation ou de rénovations conséquentes. Début 2016, Le Trésor Public a fait part à la Commission Communale des Impôts Directs de nombreuses augmentations des bases d'imposition d'habitations saint-hilairoises **que nous avons souhaité modérer**, mais l'administration fiscale a refusé de tenir compte des avis de la CCID.

La vie de l'abbaye

La saison touristique 2016 s'achève à l'abbaye. Au final un peu plus de 18 000 visiteurs venus de tous horizons et de toutes nationalités ont franchi ses portes. Cette année le monument sera ouvert pour les vacances scolaires de Noël, profitez-en ! A noter que l'entrée et l'accès aux expositions sont gratuites pour les résidents de Saint-Hilaire !

Les animations proposées ont à nouveau permis à un large public, dont beaucoup de villageois, d'admirer des expositions mensuelles variées, d'assister à des concerts choraux ou musicaux, ou bien encore des pièces de théâtre (NAVA) ; cet été a été organisée, par les Amis de l'abbaye et pour la première fois, en coopération avec La Maison Guinot de Limoux, une soirée son et lumière, avec des visites nocturnes toujours très prisées.

Les rendez-vous gourmands au cœur du cloître se sont étalés sur tout le mois d'août : blanquettes, pébradous et autres spécialités limouxines ont ainsi été mises en avant.

La troisième édition du Salon des Vins bio audois qui s'est déroulée les 12 et 13 novembre a, quant à elle, tenu toutes ses promesses, avec près d'un millier de personnes qui ont pu déguster soixante dix vins bios différents, produits aux quatre coins de notre département.

Nous rappelons aux plus connectés que la vie de l'abbaye est régulièrement partagée sur Facebook ou Twitter (@AbbayeHilaire).

Le site Internet www.saint-hilaire-aude.fr met aussi en avant toute sa programmation artistique.

Les agents d'accueil vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous invitent à participer nombreux à la vie de l'abbaye, votre abbaye !